Une ou un gestionnaire de l'offre de formation

Employeur : Université de la Nouvelle-Calédonie

Référence : 3134-26-1695/SR du 6 novembre 2026
2026-11-40

Corps /Domaine : Fonctionnaire État ou territorial, ou à défaut contractuel (1 an renouvelable) - Catégorie B

Mode de recrutement : Fonctionnaire État en séjour réglementé Outre-mer ou territorial, ou à défaut contractuel.

Poste à pourvoir : 15 janvier 2027

Direction : Direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Lieu de travail : Nouméa du Campus de Nouville

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 06 novembre 2026

Date limite de candidature : Vendredi 04 décembre 2026

Détails de l'offre :

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

Ancrée dans son environnement et sa région, l'UNC a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. À ce titre, elle préside le CRESICA, consortium regroupant 9 organismes de recherche en Nouvelle-Calédonie, et co-porte avec l'University of South Pacific (Fidji) le PIURN, réseau des universités du Pacifique insulaire. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, coordonnée au niveau local et régional, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3 500 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Economie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences et Techniques), 1 IAE, 1 IUT, 1 INSPE, 1 CFA, 1 service de la formation continue, 3 unités de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques (Nouville en province Sud et Baco en province Nord), un campus connecté à Wallis-et-Futuna, des infrastructures modernes (*learning centre*, installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes (plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, entrepreneuriat étudiant, etc.), des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique et un environnement et une qualité de travail uniques.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue. Elle est ainsi lauréate de plusieurs appels à projets (AAP) structurants pour l'établissement :
- AAP Nouveaux cursus à l'université, avec son projet TREC qui accompagne la réussite en licence avec la mise en place de parcours en 5 ou 7 semestres ;
- AAP Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures, avec son projet CROSS qui porte des dispositifs innovants d'orientation du secondaire vers le supérieur ;
- AAP Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, avec son projet StART UNC pour le développement de la formation professionnelle ;
- AAP ExcellencES, avec son projet DiversitES qui vise à transformer l'établissement en s'appuyant sur une signature, celle des diversités biologiques, culturelles et linguistiques ;
- AMI Compétences et Métiers d'Avenir, avec son projet AVENIR NC pour le développement de formations en lien avec la décarbonation de l'industrie.

L'UNC porte également des actions dans le cadre de projets pilotés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :
- TRIAD, projet lauréat de l'AAP Plan Innovation Outre-Mer, qui vise à développer des systèmes alimentaires durables en Nouvelle-Calédonie ;

L'UNC est enfin labellisée « SAPS » (Science Avec et Pour la Société) depuis 2024 grâce à son projet Nebelo, porté en collaboration avec plusieurs acteurs calédoniens, qui vise à rapprocher la science de la société par le biais d'un dialogue renforcé entre sciences exactes et sciences humaines et sociales et par des actions de médiations scientifiques à destination de tous les publics.

La personne recrutée intégrera le Pôle Appui aux Scolarités et aux Enseignements (PASE) et sera rattachée hiérarchiquement au Directeur des études et de la vie étudiante (DEVE). Le ou la gestionnaire de l'offre de formation aura pour mission de mettre en œuvre les campagnes d'admission des étudiants, d'effectuer la transposition des décisions dans le système d'information de la scolarité et d'assurer la préparation et le suivi de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU).

Missions :

- Assurer la transposition des décisions dans les applications de scolarité et contribuer à la modernisation des services rendus à l'étudiant
- Assurer la mise en œuvre des campagnes nationales d'admission Parcoursup et Mon Master
- Fournir des données d'aide à la prise de décision et produire les documents nécessaires à la tenue de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)

Activités :

- Coordonner et suivre la réalisation des modules d'accompagnement vers la réussite de TREC.
- Assurer l'aide au pilotage des EC transversaux avec le chargé de mission TREC (Emploi du temps, états de services, etc…).
- Paramétrer le référentiel de l'offre de formation (maquette, UE, EC, Heures) dans le logiciel d'application (Scolpédagogie).
- Élaboration de l'ordre du jour, des délibérations et du compte rendu de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).
- Être le référent métier du développement des outils d'application et suivre le paramétrage (BackOffice, IP WEB, GroupesNotes, TGW, DematIA).
- Gérer l'offre de formation, les candidatures et les admissions sur Parcoursup, Mon Master.
- Contrôler les inscriptions pédagogiques et les opérations de saisie de notes, de résultats.
- Assurer le suivi administratif et la veille juridique et règlementaire liés aux formations UNC.
- Gérer les comptes utilisateurs et gérer les droits d'accès aux applications de gestion de scolarité en fonction des missions de chacun et du calendrier universitaire.
- Analyser, paramétrer et produire des données dans le cadre d'un projet décisionnel de l'université.
- Coordination et gestion administrative des comités pédagogiques en lien avec le chargé de mission TREC.

Profil du candidat qualités attendues :

Connaissances et savoirs :

Connaitre le fonctionnement d'un établissement d'enseignement supérieur ;

- Connaitre l'offre de formation ;
- Connaitre les textes règlementaires encadrant la gestion de scolarité dans l'enseignement supérieur.

Savoir-faire/Compétences opérationnelles :

- Maitriser l'application de l'ensemble des règles et de procédures relatives à la scolarité ;
- Maitriser les logiciels de bureautique et les applications de scolarité ;
- Prendre des initiatives ;
- Proposer des améliorations de méthodes ;
- Savoir anticiper les changements et procéder aux ajustements nécessaires ;
- Savoir analyser les besoins des gestionnaires en scolarité et apporter des solutions aux problèmes ;
- Une aisance relative au langage technique applicatif est appréciée.

Savoir-être :

- Autonomie dans la gestion quotidienne des responsabilités confiées.
- Savoir rendre compte.
- Capacité d'adaptation, réactivité.
- Capacité à travailler en équipe.
- Esprit de synthèse.
- Gestion du stress en cas de conflit.
- Sens de l'organisation, anticipation.

Une expérience professionnelle confirmée dans le domaine est nécessaire.

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Philippe SIBEAUD, Directeur des études et de la vie étudiante : philippe.sibeaud@unc.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les dossiers de candidature (CV détaillé, lettre de motivation, copie du diplôme le plus élevé) doivent parvenir, **en format PDF, à la direction des ressources humaines de l'Université de la Nouvelle-Calédonie** par mail : recrutement@unc.nc

Modalités d'accueil en séjour des agents fonctionnaires État dans les Universités du Pacifique

(Décret n° 84-431 du 6 juin 1984)
Sous réserve de remplir les conditions réglementaires (décret n°96-1026 du 26 novembre 1996).

- **Séjour de 2 ans,** renouvelable une fois.
- **Indexation à 1,73** de la rémunération, des primes et indemnités[1]
- **Perception d'indemnités d'éloignement** : 1 fraction de 5 mois de traitement indiciaire brut, majorée de 10% au titre du conjoint et de 5% par enfant à charge, par année de séjour (4 fractions maximum)
  Conditions d'éligibilité : avoir accompli un service de deux ans au moins en dehors de toute collectivité ouvrant droit au bénéfice de cette indemnité avant le début du séjour (*décret n° 96-1028 du 27 novembre 1996)*
- **Perception d'Indemnités de Frais de Changement de Résidence** (IFCR) comprenant :
  - ➡ Les réquisitions aériennes (billets d'avion) prises en charge à 100% pour l'agent et les membres de sa famille (conjoint et enfants à charge) ;
  - ➡ Un montant forfaitaire perçu dans les semaines suivant l'arrivée en Nouvelle-Calédonie, versé par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie en fonction de la composition familiale :

Conditions d'éligibilité (décret n° 98-844 du 22 septembre 1998) : justifier d'un service d'au moins quatre années avant le séjour en Nouvelle-Calédonie / exemple de grade minimum : MCF classe normale 3ème échelon avec 2 mois d'ancienneté dans l'échelon

- **Perception d'un remboursement partiel de loyer** calculé en fonction du montant de la location hors charges, de l'indice de rémunération et de la composition familiale *(décret n° 82-1237 du 25 novembre 1985)*
- **Octroi d'un congé administratif** de 2 mois désindexer à l'issue d'un séjour minimum de 2 ans renouvelable *(décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996).*

[1] Sauf situations particulières prévues par la réglementation